lavery
Avocats

Adnana Zbona

Avocate principale et médiatrice accréditée

Adnana Zbona est avocate au sein du groupe Litige et règlement des différends et concentre sa pratique en droit de la famille, des personnes et des successions, incluant le divorce, la séparation, la garde d'enfants, le partage des biens, la pension alimentaire pour enfants et pour conjoints. Elle a déjà représenté des justiciables dans des dossiers relatifs à la filiation et aux droits d'accès des grands-parents aux petits-enfants.

Sa pratique couvre tous les aspects du litige en matière de droit de la famille, des personnes et des successions, notamment la négociation de règlements à l'amiable, la révision et rédaction de procédures, ainsi que la représentation devant les tribunaux. Depuis son assermentation, Me Zbona a été amenée à plaider souvent devant la Cour Supérieure, en plus d'avoir eu l'occasion de plaider devant la Cour d'appel du Québec. Au cours des dernières années, Me Zbona a également participé à plusieurs conférences de règlement à l'amiable ayant permis de résoudre des litiges.

Avant de se joindre au groupe Litige et règlement des différends de Lavery en 2021, Me Zbona a partagé sa pratique entre le droit de la famille et le droit de l'immigration. La pratique du droit de l'immigration l'a également amenée à représenter des justiciables devant la Cour fédérale ainsi que devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Me Zbona est également médiatrice à la Cour des petites créances.

Activités professionnelles et communautaires

- Bénévole auprès de la Clinique d'information juridique de l'Université Concordia

Formation

- Médiatrice accréditée pour la médiation relative à des petites créances, 2018
- LL.B., Université de Montréal, 2015

Conseils et associations

- Membre de l'Association des avocats et avocates en droit de la famille du Québec (A.A.A.D.F.Q.)

- Membre de l’Association québécoise des avocats et avocates en droit de l’immigration (A.Q.A.A.D.I.)

Spécialités

- Médiatrice accréditée